

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication

12^e année

Écriture

**L'humour : indispensable
mais contestable!**



Données de catalogage avant publication – Éducation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue première 40S : langue et communication,
12^e année [ressource électronique]. Clé de correction – écriture — Janvier 2011

ISBN : 978-0-7711-4739-5 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2011, le gouvernement du Manitoba représenté par la ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation Manitoba.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des manuels scolaires du Manitoba au : www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-4738-8 (version imprimée)

Le site Web peut faire l'objet de changement sans préavis.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction	1
Modalités de correction	2
Avant la correction	2
Pendant la correction	2
Étape 1 Évaluation initiale du texte	2
Étape 2 Évaluation détaillée du texte.....	2
Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte	2
Cas particuliers relevés durant la correction	3
Tâche d'écriture : texte argumentatif	4
Tâche d'écriture : récit de fiction	5

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et une *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* sont insérées à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2011, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes de Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L’écoute,
- la Lecture,
- l’Écriture.

Le présent document traite de l’Écriture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L’Écriture compte pour 50 % de la note du test.

Les élèves avaient le choix de rédiger un texte argumentatif ou un récit de fiction. Les tâches d’écriture correspondent aux résultats d’apprentissage généraux et aux résultats d’apprentissage spécifiques du domaine de l’Écriture tels que présentés dans le tableau suivant.

Écriture, 12 ^e année		
Tâches d’écriture	Résultats d’apprentissage généraux	Résultats d’apprentissage spécifiques
Texte argumentatif	É3 – L’élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d’information .	L’élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.
Récit de fiction	É4 – L’élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d’imaginaire et d’esthétique .	L’élève sera capable de rédiger un texte axé sur l’imaginaire et l’esthétique dans lequel il développe un thème et crée divers effets stylistiques.

Aux pages 2 et 3 de ce document, vous trouverez la description des modalités de correction. L’application des modalités repose sur une bonne connaissance des tâches d’écriture, des documents audiovisuels, des textes, de la *Grille d’évaluation d’un texte argumentatif*, de la *Grille d’évaluation d’un récit de fiction* ainsi que des modèles de textes d’élèves.

Les deux tâches d’écriture, telles qu’elles sont présentées dans le cahier de l’élève, se trouvent aux pages 4 et 5. Les élèves disposaient de 3 heures 30 minutes pour écrire leur texte de 500 mots environ. Ils pouvaient consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

Les grilles d’évaluation qui doivent être utilisées pour corriger les textes des élèves sont insérées à la fin de ce cahier. Elles portent sur les résultats d’apprentissage spécifiques, terminaux en 12^e année, mentionnés plus haut. De plus, elles s’inspirent des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d’apprentissage généraux et spécifiques mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d’information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4 ⁺	4	3 ⁺	3	2 ⁺	2	1 ⁺	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les tâches d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif et un récit de fiction.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux comportements recherchés.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'univers narratif* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux comportements recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ou à la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction*.

N. B. Si l'élève n'a pas terminé de transcrire sa version définitive, veuillez vous référer au brouillon agrafé à la fin du cahier de l'élève.

- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
 - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1** : évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des comportements recherchés. Pour tous les *Cas particuliers relevés durant la correction*, se référer à la page 3;
 - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* ou à la *Qualité de l'univers narratif* et au *Respect des règles de la langue*.

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des comportements recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4⁺, 4, 3⁺, 3, 2⁺, 2, 1⁺ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire la cote (5, 4⁺, 4, 3⁺, 3, 2⁺, 2, 1⁺ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Tout cas particulier doit être indiqué dans le *Cahier de l'élève : Écriture*. Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- **Pas de texte** : Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Texte illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- **Plagiat** : L'élève qui reprend des passages d'un texte et les présente comme étant les siens recevra la note zéro au test basé sur les normes. Cette situation doit être signalée à la personne coordonnatrice responsable de la correction locale qui sera responsable de faire le suivi auprès du Ministère.
La personne correctrice saura reconnaître ce genre de texte, car elle se rendra compte que c'est un texte connu, que ce soit une redite d'un texte ou un collage de passages d'un ou de plusieurs auteurs. Ce genre de texte ne permet pas à la personne correctrice d'évaluer la qualité du travail de l'élève, soit l'organisation de ses idées, son style et sa maîtrise des règles de la langue. La personne correctrice doit indiquer dans le cahier de l'élève d'où proviennent les passages empruntés.
- **Sources non indiquées** : La note de l'élève qui n'indique pas d'où proviennent ses sources est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit « Sources non indiquées » sur la feuille de notation et indique dans le cahier de l'élève d'où provient le passage emprunté.
- **Non-respect de la tâche** : L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* ou à la *Qualité de l'univers narratif*. Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces comportements est « 1 ». En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1⁺ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- **Non-respect partiel de la tâche** : La note de l'élève qui ne respecte que partiellement la tâche d'écriture est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit « Non-respect partiel de la tâche » sur la feuille de notation.
- **Incomplet** : Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- **Absence de référence aux documents fournis** : Dans un texte argumentatif, la note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3⁺. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer le texte ou certaines parties du texte, elle doit relire la tâche d'écriture du type de texte choisi, les comportements recherchés présentés dans la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ou dans la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* tout en tenant compte des chevauchements possibles, les cas particuliers et les énoncés généraux. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Choix 1

Tâche d'écriture : texte argumentatif

Rire, c'est bon pour la santé! Plusieurs recherches le démontrent. C'est pourquoi on voit naître, depuis les dernières années, un certain engouement pour ce sujet. Le yoga du rire a pris naissance, des clubs de rire ont vu le jour, des livres ont été écrits à ce sujet, des clowns-docteurs ont fait apparition dans les milieux hospitaliers et dans certains milieux de travail. Par contre, l'humour n'a pas toujours bonne presse. La liste des reproches est longue : on lui reproche parfois d'être de mauvais goût, d'attaquer les gens, de les dénigrer, d'inciter à la haine. Vu que l'humour mal placé occasionne des torts, est-il nécessaire d'interdire l'humour dans les écoles et lors d'activités organisées par celles-ci, telles les boîtes à chansons, l'improvisation, les bals de finissants?

Le journal *La Liberté* s'est intéressé à cette question et consacre à l'humour un cahier spécial dans sa prochaine édition. L'équipe rédactrice invite les gens de la communauté à se prononcer sur l'interdiction de l'humour en milieu scolaire.

Vous écrivez donc une lettre ouverte d'environ 500 mots adressée à M^{me} Sophie Gaulin, rédactrice en chef du journal *La Liberté*, dans laquelle vous prenez position sur l'importance d'interdire ou de ne pas interdire l'humour en milieu scolaire.



Choix 2

Tâche d'écriture : récit de fiction

À partir d'une des idées suivantes, rédigez un récit de fiction original d'environ 500 mots dans lequel vous :

1. développez un aspect du thème de l'*humour*;
2. créez divers effets stylistiques.

IDÉES DE DÉPART :

Choisissez parmi les citations, les extraits de textes ou les faits divers suivants une idée de départ pour développer votre récit de fiction.

1. « L'humour est le plus court chemin d'un homme à l'autre » (Georges Wolinski).
2. « Rien ne désarme comme le rire » (Henri Bergson).
3. « Le rire, comme les essuie-glaces, permet d'avancer même s'il n'arrête pas la pluie » (Gérard Jugnot).
4. « ... si un jour j'avais la chance de rencontrer l'humour en personne » (« Par amour pour l'humour », § 1).
5. « Une voisine m'a dit un jour : Si j'étais ta mère, je te ferais manger du savon » (« Comment l'humour m'a nui parfois », § 1).
6. Rire « c'est la cendre qu'on attise et qui redevient flamme » (« En effeuillant le rire », ligne 24).
7. « ... il sert aussi à souder une bande, parfois au détriment de ceux qui n'en font pas partie, et que l'on écarte en les prenant pour cible... » (« L'essence de l'humour », § 2.)
8. Un jeune décrocheur reprend goût à l'école grâce à l'humour!
9. Un extraterrestre arrive sur terre et découvre les humains et leur humour.
10. Le spectacle d'humour « Bouffonneries et blagues » en décoit plus d'un.
11. Le gouvernement annonce la création d'une police de l'humour.



Cotes	5	4 ⁺	4	3 ⁺	3	2 ⁺	2	1 ⁺	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.
 RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		5	4	3	2	1
Comportements	Énoncé général	Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.	Le texte témoigne d'une clarté et d'une certaine réflexion.	Le texte est acceptable.	Le texte est faible.	Le texte est fragmenté ou inachevé.
* Qualité de l'argumentation	<p>L'élève écrit un texte argumentatif adapté à la situation de communication, avec le souci de convaincre son destinataire. Pour ce faire, l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> présente le sujet, énonce sa prise de position et annonce, au besoin, le développement de sa thèse; présente sa thèse sous divers aspects¹ et l'étaye à l'aide d'arguments appuyés de références; met en œuvre une stratégie argumentative²; agence l'information de manière continue et progressive³; fait une synthèse de l'argumentation et présente une ouverture sur le sujet. 	<p>Dans l'introduction, l'élève capte l'attention du destinataire en faisant preuve d'originalité, d'engagement et d'un souci de convaincre.</p> <p>La thèse est solide et étayée par des arguments révélateurs, appuyés de références judicieusement choisies.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.</p> <p>La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.</p> <p>L'élève renforce l'unité du texte en faisant preuve d'originalité dans la composition de la conclusion.</p>	<p>L'introduction oriente immédiatement la suite du texte et est caractérisée par une certaine touche personnelle.</p> <p>La thèse témoigne d'une certaine réflexion et est étayée par des arguments convaincants, appuyés de références bien choisies.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité; l'intention de communication est évidente.</p> <p>La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation.</p> <p>La conclusion contribue à l'unité du texte grâce à sa touche personnelle.</p>	<p>L'introduction oriente la suite du texte de manière générale ou mécanique, ce qui n'incite guère le destinataire à poursuivre sa lecture.</p> <p>La thèse est ordinaire et étayée par des arguments convenables, appuyés de références adéquates.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable ou mécanique; l'intention de communication est apparente.</p> <p>La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.</p> <p>La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent être répétés.</p>	<p>L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments peuvent être absents.</p> <p>La thèse est vague; les arguments et les références sont insuffisants ou inappropriés.</p> <p>La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.</p> <p>La cohérence du texte est faible.</p> <p>La conclusion a un rapport vague avec le texte; certains éléments peuvent être absents.</p>	<p>Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)</p>
	* Respect des règles de la langue	<p>Dans son texte, l'élève tient compte des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> construction et ponctuation des phrases formes verbales orthographe grammaticale et lexicale, genre interférences langagières 	<p>Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> phrases bien construites et bien ponctuées bonnes formes verbales texte bien orthographié très peu d'interférences langagières 	<p>Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte formes verbales généralement correctes texte généralement bien orthographié quelques interférences langagières 	<p>Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses formes verbales généralement correctes, mais il y a des erreurs dont certaines sont récurrentes texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs grammaticales ou de graphie des interférences langagières récurrentes dont certaines sont majeures 	<p>Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation plusieurs erreurs dont certaines sont majeures plusieurs erreurs, dont certaines sont majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures

* Ces deux grandes catégories regroupent l'organisation, le contenu, le style et les règles de la langue. La catégorie *Qualité de l'argumentation* représente 75 % de la note et la catégorie *Respect des règles de la langue* représente 25 %.

1. Les aspects représentent les grandes idées directrices, les angles, les pistes, les éclairages par lesquels l'élève présente sa thèse.

2. La stratégie argumentative représente l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'élève pour véhiculer sa thèse : ton et engagement de l'auteur dans son texte, constance du point de vue, moyens langagiers (marques énonciatives, marques de modalité, variété des phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié à la situation de communication, etc.), progression des arguments, procédé argumentatif, moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.).

3. La cohérence du texte comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.), l'harmonisation des temps et des modes verbaux, la reprise de l'information.

Cotes	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG É4 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique.

RAS L'élève sera capable de rédiger un texte axé sur l'imaginaire et l'esthétique dans lequel il développe un thème et crée divers effets stylistiques.

NIVEAUX DE PERFORMANCE

		5	4	3	2	1
Comportements	Énoncé général	Le récit dégage une impression de qualité et d'originalité, ce qui suscite des réactions chez le lecteur.	Le récit témoigne d'une clarté et d'un souci d'éveiller un intérêt chez le lecteur.	Le récit est acceptable.	Le récit est faible.	Le récit est fragmenté ou inachevé.
	Qualité de l'univers narratif*	<p>L'élève écrit un récit de fiction dans lequel il développe le thème du test avec le souci de divertir. Pour ce faire l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> – fournit une situation initiale qui présente le thème; – développe l'intrigue en présentant un élément déclencheur et une suite de péripéties; – présente un ou des personnages dans un cadre (univers ou contexte spatiotemporel); – raconte l'intrigue de manière continue et progressive; – développe le thème et crée divers effets stylistiques en utilisant des procédés d'écriture; – boucle le thème et présente le résultat de l'intrigue dans la situation finale. 	<p>La situation initiale et la présentation du thème révèlent l'univers narratif et engage le lecteur dans la suite du récit.</p> <p>Les composantes de l'intrigue sont développées de façon judicieuse.</p> <p>Le portrait des personnages est complet et présente des liens étroits entre eux.</p> <p>Le cadre forme une partie intégrale du récit et contribue à définir les personnages.</p> <p>La cohérence¹ du récit est soutenue et renforce l'intrigue.</p> <p>Les détails révélateurs, implicites et explicites, valorisent le thème.</p> <p>Les effets créés sont riches et mis en œuvre de manière judicieuse et réfléchie.</p> <p>La situation finale est présentée de façon originale et démontre une compréhension approfondie du thème.</p>	<p>La situation initiale et la présentation du thème sont caractérisées par une touche personnelle.</p> <p>Les composantes de l'intrigue sont développées de façon efficace.</p> <p>Le portrait des personnages est surtout psychologique et dévoilé par leur interaction.</p> <p>Le cadre forme une partie évidente du récit et contribue souvent à définir les personnages.</p> <p>La cohérence du récit est évidente et appuie l'intrigue.</p> <p>Les détails pertinents, implicites et explicites, présentent le thème.</p> <p>Les effets créés sont appréciables; ils sont mis en œuvre de manière claire et efficace.</p> <p>La situation finale est caractérisée par sa touche personnelle et démontre une bonne compréhension du thème.</p>	<p>La situation initiale et la présentation du thème sont construites de façon mécanique, ce qui incite peu à la lecture.</p> <p>Les composantes de l'intrigue sont développées de façon convenable.</p> <p>Le portrait des personnages présente principalement leur motivation et leurs actions.</p> <p>Le cadre forme, dans l'ensemble, une partie du récit et s'ajoute à la description des personnages.</p> <p>La cohérence du récit est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'intrigue.</p> <p>Les détails convenables, principalement explicites, se rapportent au thème.</p> <p>Les effets créés sont apparents; ils sont mis en œuvre de manière acceptable.</p> <p>La situation finale est présentée de façon mécanique et démontre une compréhension adéquate du thème.</p>	<p>La situation initiale et la présentation du thème orientent peu la suite du récit.</p> <p>Les composantes de l'intrigue sont insuffisantes ou inappropriées.</p> <p>Le portrait des personnages présente principalement leurs actions.</p> <p>Le cadre est rudimentaire et contribue peu à la description des personnages.</p> <p>La cohérence est faible.</p> <p>Les détails sont insuffisants ou inappropriés.</p> <p>Les effets créés sont simplistes; ils sont mis en œuvre de façon maladroite ou limitée.</p> <p>La situation finale a peu de lien avec l'intrigue et démontre une faible compréhension du thème.</p>
Respect des règles de la langue*	Dans son texte, l'élève tient compte des règles de la langue :	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue :	Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue :	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue :	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue :	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.
	<ul style="list-style-type: none"> – construction et ponctuation des phrases – formes verbales – orthographe grammaticale et d'usage, genre – interférences langagières 	<ul style="list-style-type: none"> – phrases bien construites et bien ponctuées – bons temps verbaux et bonnes formes verbales – texte bien orthographié – très peu d'interférences langagières 	<ul style="list-style-type: none"> – phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte – temps verbaux et formes verbales généralement corrects – texte généralement bien orthographié – quelques interférences langagières 	<ul style="list-style-type: none"> – phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses – temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes – texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs grammaticales ou de graphie – des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures 	<ul style="list-style-type: none"> – plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation – plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux ou aux formes verbales – plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie – de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures 	

* Ces deux grandes catégories regroupent l'organisation, le contenu, le style et les règles de la langue. La catégorie *Qualité de l'univers narratif* représente 75 % de la note et la catégorie *Respect des règles de la langue* représente 25 %.

1. La cohérence du récit comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.) et l'harmonisation des temps et des modes verbaux.